

# **INSTRUCTIONS PRATIQUES CONCERNANT LES FORMALITES SANITAIRES ET DOUANIERES**

**(Morocco Royal Tour et Salon du cheval)**

## **I. ACCOMPAGNEMENT :**

Pour faciliter la préparation des dossiers administratif et sanitaire de transit, l'Association du Salon Cheval et le Morocco Royal Tour en collaboration avec les services officiels concernés, mettent à la disposition des propriétaires de chevaux un accompagnement personnalisé, pour l'établissement des formalités, la réception au niveau des ports et aéroports du Maroc et l'acheminement vers les écuries ainsi que le retour.

Pour cela, la société :

[ABC INTERNATIONAL / HORSE LOGISTIC COMPANY](#)

Tél : +33 5 56 43 66 63 - Fax : +33 5 56 43 84 80

E-mail : [abc-intrnational@wanadoo.fr](mailto:abc-intrnational@wanadoo.fr)

a été mandatée pour assister toute personne désirant lui confier cette tâche moyennant le paiement des charges.

En parallèle, et à l'instar de l'année dernière, une cellule de coordination assistera en matière de certification sanitaire et douanière, les personnes ne désirant pas passer par ABC INTERNATIONAL, et répondra à toutes les questions ou demande d'information à ce sujet :

Dr. A. Mabrouk : + 212 661 49 49 61/ e-mail : [vetmab2002@yahoo.fr](mailto:vetmab2002@yahoo.fr)

Dr. A. Zejjari : +212 661 91 65 25 /e-mail : [zejjari@gmx.com](mailto:zejjari@gmx.com) ou [azejjari@sorec.ma](mailto:azejjari@sorec.ma) ou [contact@salonducheval.ma](mailto:contact@salonducheval.ma)

## **II. RESUME DES FORMALITES :**

- Après confirmation de la participation, il faut faire parvenir à la cellule de coordination et/ ou au transitaire les copies des documents d'identification des chevaux pour la préparation de l'autorisation d'importation.
- Les copies des autres documents qui seront cités ci-dessous, doivent également nous parvenir, par fax ou e-mail, pour vérification et préparation du contrôle au niveau de l'Espagne et du Maroc, au fur et à mesure de leur obtention.

Deux dossiers sont à préparer :

**A. le dossier sanitaire comprenant :**

1. Le passeport du cheval ou son document d'accompagnement.
2. Le certificat sanitaire, dont le modèle est sur le site web, signé par le vétérinaire officiel et non un vétérinaire privé.
3. La preuve de vaccination contre la grippe et la Rhino pneumonie.
4. Les bulletins d'analyses de laboratoire concernant :

**a. Pays de l'Union Européenne (y compris le Royaume Uni) et la Suisse**

- L'Anémie infectieuse (test de Coggins) effectué dans les 30 jours avant le départ
- La Morve et la Dourine : dans les 15 jours avant le départ  
\*NB : si le cheval est resté durant les 6 derniers mois sur le territoire de l'Union Européenne et de la Suisse, les analyses pour la Dourine et la Morve ne sont pas obligatoires.

**b. Les Emirats Arabes Unis (E.A.U)**

- Anémie infectieuse dans les 30 jours avant le départ
- Morve : effectué dans les 10 jours avant le départ
- Dourine dans les 10 jours avant le départ
- Peste équine :
  - Si l'animal est vacciné contre la peste équine : deux analyses espacées de 21 à 30 jours, la deuxième dans les 10 jours avant le départ.
  - Si l'animal n'a pas été vacciné : une seule analyse dans les 10 jours avant le départ

**c. Les autres pays arabes : Arabie Saoudite, Qatar, Bahreïn, Oman, Jordanie, Algérie, Tunisie.**

- Anémie infectieuse : dans les 30 jours avant le départ
- Morve : dans les 10 jours avant le départ
- Dourine : dans les 10 jours avant le départ
- Peste équine : dans les 10 jours avant le départ
- Artérite virale : si cette maladie n'a pas été déclarée officiellement au cours des 6 derniers mois : pas d'analyse. Sinon on pratique l'analyse sur les mâles entiers âgés de plus de 180 jours dans les 21 jours avant la départ.

## **B. Le dossier administratif comprenant :**

Le carnet ATA mentionnant les chevaux, le matériel et le moyen de transport . Il est fourni par la chambre du commerce de votre région ou ville.

Le moyen de transport non mentionné sur le carnet ATA devra disposer d'une autorisation de circuler au Maroc délivrée par le Ministère de transport du pays de provenance.

## **III. Transitaires :**

### **NEJTRANS**

- Contacts :

Mme Ahlam FARHI, +212 661 78 74 62

Mr Jaouad OUNASSER +212 661 24 60 23

Mr Rachid Abbadi +212 661 62 89 50

e-mail : [info@nejtrans.com](mailto:info@nejtrans.com) [a.farhi@nejtrans.com](mailto:a.farhi@nejtrans.com)

### **ITFI**

-Contacts :

Mme Souad AIT HADJ, +212 660 15 65 71

Mr Lotfi +212 660 15 65 64

Mr Said +212 660 15 65 67

E-mail: [souad.itfi87@menara.ma](mailto:souad.itfi87@menara.ma)

Transitaire homologué en Espagne : TRANSITO 2000

RocioCosanoBerenjeno

CoordinadoraOficinaOperaciones

EstacionMaritima local C5, 11201 Algesiras, Espagne

e-mail : [rocio.cosano@transito2000.com](mailto:rocio.cosano@transito2000.com)

[aduanas@transito2000.com](mailto:aduanas@transito2000.com)

[ana.delgado@trasito2000.com](mailto:ana.delgado@trasito2000.com)

tel : +34 956 654080 / +34 956 661608

NB : les frais des transitaires et de la traversée concernant les chevaux participant au MRT et au Salon du Cheval sont à la charge de MRT.

